

Cher Monsieur,

Je me réjouis de constater que nombreux sont les conducteurs de ma circonscription à se mobiliser contre la décision du Gouvernement d'abaisser la vitesse sur les routes à 80 Kms.

[...] Cette mesure est aberrante et je crois avoir été l'un des premiers parlementaires à l'avoir dénoncée.

Chacun aura compris qu'il s'agit, pour le Gouvernement d'une part, d'abonder les caisses de l'Etat par les PV d'excès de vitesse et, d'autre part, ce qui est encore beaucoup plus pervers, d'inciter les automobilistes à emprunter les autoroutes, c'est-à-dire à enrichir les concessionnaires privés.

Le Premier Ministre a récemment fait part de son inflexibilité malgré le tollé suscité par cette décision unilatérale chez les élus locaux, associations et conducteurs.

J'ai lancé moi-même une pétition auprès des Parlementaires, Députés et Sénateurs, pour demander à Edouard PHILIPPE de commencer par faire l'expérience dans son propre département !

Veillez agréer, Cher Monsieur, mes salutations distinguées.

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Député de l'Essonne